DECRET Nº 2019/3802

/PM DU 1 6 OCT 2019

portant nomination de responsables au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.-

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;

**Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

**Vu** le décret n° 2012/432 du 1<sup>er</sup> octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;

**Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES RÉQUÊTES

YAOUNDE, lest 6 OCT 2019

**DECRETE:** 

Article 1<sup>er</sup>.- Sont, à compter de la date de signature de l'Industrie et du Développement Technologique :

## I - CONSEILLERS TECHNIQUES

<u>Conseiller Technique n°2</u>: Monsieur EGBE Samuel EGBE, Chargé de Cours, Matricule 554 467-M, précédemment en service à l'Université de Yaoundé 2, en remplacement de Monsieur KOULAGNA Théodore, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## II - ADMINISTRATION CENTRALE

## DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

<u>Directeur</u>: Monsieur BAP DOM Gaspard Eugène, Inspecteur des Régies Financières (Impôts), Matricule 589 079-T, précédemment Secrétaire National Permanent Adjoint du Processus de Kimberley, en remplacement de Monsieur NDJALI BENG, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

<u>Article 2.-</u> Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE VISA 0 2 OCT 2019 0 0 177 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Joseph DION NGUTE